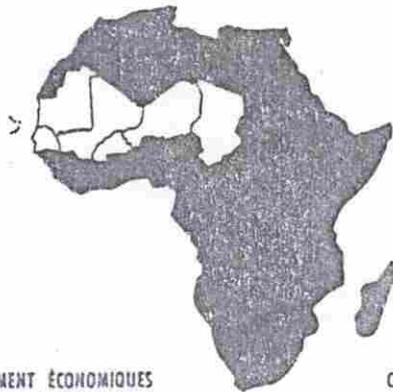


00336



OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL

SAHEL D(89)326
Février 1989
Or. fr.

DIFFUSION GÉNÉRALE



SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

"FEMMES ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION
AU SAHEL"

SYNTHESE DE L'ETUDE
"FEMMES ET LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION
AU SAHEL"

Les idées exprimées et les faits exposés dans cette étude le sont sous la responsabilité de l'auteur et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS.



Mots clés : Femmes/Désertification/Promotion/Développement rural/Villages/Protection de l'environnement/Dégradation du sol

Marie MONIMART
Consultant

COPYRIGHT OCDE, 1989

Entreprise à l'initiative du Club du Sahel et du CILSS, l'étude Femmes et Lutte contre la Désertification au Sahel analyse le rôle des femmes à travers 43 études de cas réalisées dans six pays sahéliens (Burkina Faso, Cap Vert, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal).

L'étude a pour objectif l'identification des facteurs qui concourent à la promotion économique, sociale et politique des femmes du Sahel dans l'optique du développement et de la lutte contre la désertification. Deux perspectives essentielles la cadrent :

- La stratégie CILSS-Club du Sahel a posé en postulat que le développement rural au Sahel est indissociable de la lutte contre la désertification.
- La migration massive des hommes, amplifiée par le désastre écologique de la désertification, pose en termes d'urgence la spécificité de la promotion des femmes du Sahel.

Dans ce contexte, les enjeux de leur participation à la LcD sont majeurs et déterminants pour la sous-région.

L'étude analyse des approches et des actions qui font intervenir les femmes comme groupe de travail, et parfois aussi de décision et de responsabilité dans les programmes et politiques de LcD. Elle a délibérément opté pour l'analyse d'expériences positives en matière de LcD, positives du point de vue technique et, autant que faire se peut, positives du point de vue social, bien que ces dernières soient encore trop récentes pour que l'on puisse en tirer des conclusions définitives.

Il a été posé au préalable d'adopter une double approche, à la fois globale, au niveau du village, et spécifique, au niveau du groupe femmes. Concrètement, le travail sur le terrain a été mené conjointement avec la mission de M. R.M. Rochette (PA CILSS, Ouagadougou), chargé de réaliser une publication sur les expériences réussies en matière de LcD en cours dans le Sahel : "Le Sahel en lutte contre la désertification - Leçons d'expériences positives" (à paraître).

Trois leçons peuvent être dégagées :

1. Les femmes du Sahel peuvent et doivent s'exprimer, mais leurs idées et options nécessitent une écoute spécifique, qui a partout été admise par les hommes.
2. Le combat contre la désertification au Sahel peut être gagné, mais cela ne sera possible qu'à la condition que

le rôle des femmes dans la LcD soit reconnu pour ce qu'il est : primordial,

- quantitativement, de par la permanence des femmes dans les terroirs abandonnés par les hommes ;
- qualitativement, de par leur volonté opiniâtre de continuer à vivre "au pays", de retenir les hommes, les terres et les eaux en fuite.

3. La désertification a engendré ou accéléré des bouleversements destructeurs, mais a aussi créé une dynamique du changement qui peut être porteuse de mutations positives. Les Sahéliennes l'ont compris.

C'est pourquoi les exclure, les ignorer ou les marginaliser dans les actions de développement rural et de LcD serait bien plus qu'une erreur : ce serait condamner à l'échec toute tentative de recréer à temps et durablement un nouvel équilibre socio-écologique au Sahel.

1. Les femmes face à la désertification

1.1. La désertification est vécue par les femmes comme un bouleversement radical et irréversible. Elles sont lucides : au cours des vingt dernières années, et particulièrement à partir de 1984, tout espoir d'un retour à la situation d'avant 1968 s'est envolé.

Si la désertification est majoritairement ressentie comme un "fléau, source de notre misère", les femmes n'en attribuent pas la seule cause à la volonté de Dieu ou aux aléas climatiques, mais reconnaissent volontiers la responsabilité des individus et des collectivités rurales dans le processus de dégradation écologique.

Le fait le plus nouveau et le plus significatif est leur conscience grandissante de l'impact négatif de la croissance démographique sur le milieu et les conditions de vie. Les vieilles femmes sont les plus critiques vis-à-vis de l'augmentation des naissances, en particulier dans les zones à forte densité de population, comme le plateau Mossi.

Leur perception du phénomène de désertification est globale, c'est-à-dire qu'elles associent les liens de cause à effet dans leur analyse des impacts écologiques et socio-économiques. Pour l'ensemble des 3 grandes zones agro-écologiques - saharo-sahélienne, sahélienne et soudano-sahélienne - les femmes hiérarchisent ainsi les conséquences :

- à l'unanimité, elles dénoncent le surcroît de travail domestique, étroitement associé à la déforestation, à l'augmentation des naissances et au manque d'eau ;

- elles soulignent leur "éveil" et leur organisation, conséquences positives liées à leur ouverture à des questions concernant la communauté villageoise toute entière, comme les actions de CES/DRS, et à la création de nouvelles activités ;
- elles se plaignent de l'aggravation de l'exode des hommes et des graves perturbations sociales qu'il entraîne ;
- enfin, elles soulignent l'appauvrissement, lié à la baisse de la production agricole et à la dégradation des terroirs, plus largement ressenti que le manque de nourriture ou d'eau.

Mais il faut prendre garde à cette apparente unanimité car l'analyse par grande zones agro-écologiques fait apparaître de sensibles différences dans leur perception du phénomène, toujours étroitement référée au milieu écologique et humain. Dans la zone saharo-sahélienne, là où le milieu est le plus dégradé, les impacts socio-économiques, et en premier lieu l'exode des hommes, dominant beaucoup plus largement les réponses que pour les autres zones, où les préoccupations des femmes s'équilibrent davantage entre les impacts écologiques et socio-économiques.

1.2. La dégradation écologique du milieu de vie pénalise singulièrement les femmes dans tous les domaines, et en particulier dans l'accomplissement des tâches domestiques, essentielles à la survie du groupe.

- L'approvisionnement en bois de feu est devenu problématique, voire dramatique, dans la plupart des régions du Sahel. Compte tenu de la déforestation et du renforcement des interdictions, les lieux d'approvisionnement en bois de chauffe se sont éloignés des villages. Les corvées de bois, pluri-hebdomadaires, se sont considérablement alourdies en temps et en pénibilité, jusqu'à devenir insupportables.
- Si la pénurie d'eau n'est pas un phénomène nouveau au Sahel, elle a pris en maints endroits des proportions dramatiques. Interrogées sur leurs difficultés majeures, les femmes citent presque invariablement le tiers fatidique eau-bois-mouture, et ce dans les trois zones. Les femmes doivent parfois aller au puits la nuit, et les attentes sont interminables. La corvée d'eau représente un immense gaspillage de temps et d'énergie.
- La dégradation et la réduction des disponibilités en terres cultivables pénalisent particulièrement les femmes. On se trouve en face d'un mouvement contradictoire : d'une part, elles se voient attribuer des terres de plus en plus marginales ou même refuser le champ ; d'autre part, l'exode des hommes entraîne de

nouvelles charges et responsabilités pour les femmes qui sont de plus en plus nombreuses à se retrouver seules, chefs d'exploitation de fait sinon de droit. La désertification pose de façon aiguë le problème foncier pour les femmes.

- Terres et femmes sont fatiguées : ni les unes ni les autres ne peuvent connaître de repos ; les tâches agricoles des femmes se sont alourdies : la baisse des rendements et l'adoption des cultures de rente les obligent à travailler plus et à produire davantage de cultures céréalières sur leur propres champs, au détriment de leurs propres productions.
- Les activités de cueillette représentent une part importante des revenus des femmes et assurent des compléments nutritionnels à toute la famille. Mais la désertification, avec la déforestation et la surexploitation des espèces "sauvages", a drastiquement réduit les apports complémentaires de la "brousse". Comme le disent éloquemment les femmes, "les arbres sont devenus avarés", et toute leur production à l'aval, comme le beurre végétal ou le soubala, est gravement affectée.

Ainsi, sauvage ou cultivée, la terre ne nourrit plus ni les hommes, ni le bétail : disette, voire famine les pires années, s'installent et affectent plus particulièrement les femmes, les enfants et les vieux.

- Les activités artisanales des femmes sont menacées : le coton ne pousse plus guère sur le plateau Mossi, et les femmes se voient contraintes de restreindre ou d'abandonner leurs activités de filage ; les feuilles de doum ou l'andropogon disparaissent des terroirs, condamnant les femmes à parcourir des dizaines de kilomètres pour se procurer la matière première, ou à renoncer à une source de revenus dont la famille a de plus en plus besoin pour satisfaire ses achats de nourriture. La confection des habitats traditionnels, qui incombe aux femmes en milieu éleveur, est elle-même menacée.

Ainsi, le cumul des impacts écologiques de la désertification a gravement détérioré la vie quotidienne des femmes du Sahel. L'accès aux sources élémentaires de la vie est devenu aléatoire, voire, comme pour le bois, répréhensible et même réprimé. La saison sèche, qui était traditionnellement une période de moindre activité, est consacrée à d'intenses activités de survie qui ne permettent plus aux femmes de se reposer avant la dure saison culturale. Comme elle le disent pudiquement : "La vie est devenue difficile".

1.3. Les impacts socio-économiques

1.3.1. Si les femmes ont à souffrir des impacts écologiques de la désertification, elles sont encore plus sensibles aux désordres socio-économiques qu'ils ont accélérés ou provoqués, et en tout premier lieu, à l'exode des hommes.

- Aux migrations traditionnelles du travail, anciennes et organisées, sont venues s'ajouter les migrations de la sécheresse, qui répondent aux situations d'urgence, tout particulièrement en zone saharo-sahélienne. Leurs troupeaux décimés, nombre d'éleveurs sont venus grossir le flot des "sinistrés de la sécheresse", parqués dans des camps misérables à la périphérie des villes ou dans les "villages-goudron" de Mauritanie. Tandis que les hommes vont tenter leur chance en ville, les femmes survivent entre les enfants et les vieux, dans l'attente de l'aide alimentaire, abandonnées. Goudron et assistance se conjuguent pour favoriser l'exode des hommes, puisque la nourriture de la famille paraît assurée en leur absence.
- Les migrations du travail se sont vues amplifiées par la désertification et les pôles de migration s'éloignent, compte tenu de la saturation des pays côtiers les plus proches (Côte d'Ivoire, Nigéria) ; les hommes vont jusqu'au Cameroun, Gabon, Zaïre ou Europe. Ils restent alors absents pour des durées plus importantes, ne reviennent plus pour chaque saison culturelle, et émigrent parfois définitivement. Certaines jeunes femmes prennent à leur tour le chemin de l'exode, seules ou avec leur mari.

Pour les femmes, l'exode massif des hommes est la conséquence la plus douloureuse de la désertification. Elle a transformé des centaines de milliers de Sahéliennes en "veuves", qui restent sans nouvelles pendant des années. Il leur reste alors "l'attente seulement", entre les parents qui vieillissent et les enfants qui grandissent sans père, n'attendant que l'âge de partir à leur tour.

1.3.2. Cet exode massif des hommes a entraîné des déstabilisations sociales en chaîne, tout particulièrement en zone saharo-sahélienne. La déstructuration, voire la désintégration de certaines sociétés, comme celle des éleveurs nomades, les mutations profondes qui touchent toutes les sociétés traditionnelles, laissent les populations désarçonnées, dans l'impossibilité de trouver une réponse à la nouvelle situation.

- La première conséquence est une profonde déstabilisation du mariage : le ratio hommes/femmes a été bouleversé en brousse. Il a entraîné des mouvements contradictoires,

- qui peuvent se traduire soit par un report, soit par un avancement de l'âge du mariage. En zone saharo-sahélienne, on commence à voir des filles célibataires de plus de vingt ans : certaines ont perdu tout espoir de se marier. Ruinés, les jeunes hommes ne sont pas en mesure de régler le montant de la dot et partent en exode pour se le procurer. Ailleurs, poussées par la misère, les familles marient des filles de 15 ans à un commerçant pour le prix de la cola. L'instabilité conjugale, encouragée par de trop longues séparations, s'accroît. La polygamie se développe dans des sociétés qui la pratiquaient peu, et, après des unions éphémères, de plus en plus nombreuses sont les femmes qui se retrouvent seules, chargées de famille, abandonnées, répudiées ou divorcées. Le mariage n'est plus un gage de sécurité.
- Certains jeunes commencent à ne plus accepter les dures conditions de vie au village et à se révolter contre un destin de labeur et de misère : ce sont les "enfants désobéissants", fils qui ne veulent plus cultiver, filles qui refusent de piler ou de faire l'interminable queue au puits. Désarmés, les parents ne peuvent plus les contraindre à l'obéissance, car les jeunes menacent de partir et de les abandonner. La revendication d'une nouvelle liberté sexuelle a souvent pour conséquence des grossesses illégitimes, qui peuvent entraîner des mariages précoces ou l'exode des filles vers les villes.

1.3.3. Les femmes doivent aussi affronter l'appauvrissement familial et individuel. La perte des troupeaux, la baisse des récoltes, la raréfaction des produits de cueillette, l'exode, ont entraîné la ruine de certaines populations et détruit les circuits traditionnels de commerce et d'échange. En brousse, la misère au quotidien s'est installée : si la famine chasse les gens de leur terroir, ils tentent de résister sur place à la disette, en développant des stratégies de survie, dans l'attente des jours meilleurs. Les biens familiaux ont été vendus, souvent à vil prix ; il n'y a plus aucune réserve en biens ou en bétail.

Les femmes ont dû aussi se dépouiller de leurs biens propres : bétail, bijoux, éléments d'ameublement. En outre, elles sont obligées de passer de plus en plus de temps sur les champs familiaux au détriment de leurs propres cultures et de leur production artisanale et commerciale. Leur capital-santé est durement entamé par les privations alimentaires, les grossesses plus rapprochées, les travaux plus pénibles.

Ainsi, la désertification a précipité les déstructurations socio-économiques de sociétés en mutation forcée. Le rôle socio-culturel des femmes s'est lui aussi appauvri : leur fonction d'éducatrice, de conseillère est grevée par l'accroissement

plissement des tâches quotidiennes, devenues des tâches de survie.

1.4. Malgré le bilan accablant d'un désastre aux multiples conséquences et interactions négatives, les Sahéliennes ont dans leur grande majorité (91 %) souligné deux impacts positifs de la désertification sur leur situation : éveil/organisation et création de nouvelles activités.

Dans la majorité des sociétés sahéliennes, il est clair que l'exercice des responsabilités, le pouvoir de décision, l'accès aux moyens de production sont entre les mains des hommes. Mais, le choc de la désertification les a contraints à l'exode et les femmes se voient à présent confrontées à des prises de décision et à l'accomplissement de responsabilités et de tâches nouvelles.

- Cet "éveil" se manifeste d'abord par une énorme demande d'information. La lutte contre la dégradation du terroir est devenue l'affaire de tous : "Les femmes se sont levées et essaient d'arrêter cette destruction". La nécessaire solidarité des hommes et des femmes l'emporte sur les anciennes divisions sexuelles du travail. Le poids démographique des femmes a fait que l'on a été obligé de les prendre en compte, et leur permanence au village a facilité leur accès à la formation.
- Pour être entendues les femmes ont compris l'impérieuse nécessité de se regrouper au sein d'organisations modernes, groupements féminins ou coopératives, plus larges, plus puissantes, plus considérées des services ou des projets que les organisations traditionnelles. Ces nouveaux groupements, forts parfois de la totalité des femmes du village, se sont affirmés comme une représentation à part entière dans les instances villageoises, quelles que soient leur nature et leur réalité socio-politique. La Présidente du groupement féminin est une autorité. Organisé et unitaire, le G.F. est un interlocuteur officiel qui peut faire valoir ses revendications.

Rassemblées et reconnues, les femmes d'un groupement souhaitent entreprendre de nouvelles activités : production agricole collective ou individuelle, maraîchage, artisanat, petit commerce, action de LcD, etc. Les activités des groupements féminins sont encore ponctuelles et souvent de très faible rapport, mais elles sont ressenties, comme une amélioration de la situation présente et une promesse pour l'avenir.

Les femmes paient un tribut d'autant plus lourd à la désertification qu'elles sont toujours présentes dans les

terroirs et n'ont pas d'échappatoire. La prise de conscience de cette situation commence à susciter chez elles des réactions positives et constructives : non seulement elles participent en masse aux actions de LCD, mais elles veulent être informées, s'organiser, avoir de nouvelles activités, se montrent les plus ouvertes et les plus franches sur le problème démographique. Elles posent la lutte contre la désertification en termes de survie, pour elles et leurs enfants, pour ramener au village les hommes, les eaux et les terres en fuite.

2. Les femmes dans la LCD

La LCD s'organise dans tout le Sahel avec une forte "participation" féminine, mais le sens de ce mot doit être clair et la question de fond posée : les politiques de LCD mises en oeuvre tendent-elles à une promotion socio-économique des femmes à travers les actions entreprises ou se bornent-elles à utiliser leur seule force de travail ?

2.1. L'analyse descriptive de la participation des femmes aux actions de LCD fait ressortir une participation physique massive. Elles représentent le plus souvent plus de 50 % des travailleurs présents sur les chantiers, proportion pouvant atteindre 95 % comme sur les chantiers de reboisement du PDRI Keita (Niger). Cette forte présence des femmes sur les chantiers n'est due qu'en partie à l'exode des hommes ; elle s'explique aussi par des motivations propres.

Massive, cette participation est aussi diversifiée :

- Travaux de reboisement et de pépinières
- Chantiers de CES/DRS
- Constructions de foyers améliorés
- Cultures de contre-saison
- Activités diverses telles que l'embouche, les fosses fumières, les méthodes culturales améliorées, etc.

Leurs tâches ont diverses : apport d'eau et de repas aux travailleurs, main d'oeuvre, essentiellement le portage des pierres, de la terre et de l'eau. En général, elles se voient attribuer les travaux les plus pénibles et les moins qualifiés. Cependant, quelques-unes commencent à bénéficier d'une formation spécifique pour la manipulation du niveau à eau pour le traçage des courbes de niveau, les techniques de la pépinière, la construction et l'entretien des foyers améliorés, le maraîchage et l'arboriculture. Très rares sont celles qui accèdent à des fonctions de responsabilités.

Leur participation est majoritairement volontaire : elle se fonde sur une profonde motivation à restaurer leur terroir

pour avoir droit à l'eau et à la terre, pour freiner l'exode des hommes, avec le sentiment de travailler pour l'avenir de leurs enfants et la conscience que la LcD ne s'inscrit pas dans le court terme. Elles expriment la fierté de participer à l'oeuvre commune, aux côtés des hommes ou en leur lieu et place lorsqu'ils sont absents. Inversement, il existe de trop nombreux cas où la participation des femmes résulte de formes de mobilisation ou de contraintes indirectes, surtout lorsque des enjeux se trouvaient à la clé, comme la récupération des terres familiales ou la distribution massive d'aide alimentaire. Dans bien des cas, les femmes sont encore ignorées ou exclues d'actions de LcD.

La participation bénévole est la plus répandue : mais les femmes peuvent bénéficier d'aide alimentaire sous des formes diverses : "food for work", rations alimentaires journalières ou repas sur le chantier. Le salariat est beaucoup plus rare, les hommes accaparant en général les activités salariées ; deux formes intéressantes ont été rencontrées : au Cap Vert, où tous les travailleurs sont rétribués, et au Burkina Faso, où quelques équipes féminines construisent des diguettes contre salaire.

La participation des femmes aux actions de LcD est dans l'ensemble massive, majoritaire, volontaire, bénévole et sous-qualifiée. Elle s'inscrit dans le cadre d'approches différentes dont le rôle est déterminant.

2.2. L'analyse globale des approches mises en oeuvre dans l'ensemble des études de cas montre qu'il n'y a pas de différences significatives en ce qui concerne l'intégration des femmes à la LcD selon la nature de l'intervenant - aide bi/multilatérale ou ONG, selon le type de projet - petit ou grand. Par contre, les dix expériences les plus réussies montrent une meilleure intégration des femmes dans les projets d'approche "intégrée" par rapport aux projets "sectoriels". Les premiers comportent en général des volets féminins, intégrés ou complémentaires, plus rares dans les seconds. Par contre, les projets féminins spécifiques ont encore peu intégré la LcD dans leurs actions.

Le rôle de l'encadrement est décisif et projets et ONG ne présentent à cet égard pas de différences significatives. Les expériences les plus réussies montrent qu'il est dense, rapproché, et comporte des cadres extérieurs qui collaborent étroitement avec les services dans toutes les actions. L'encadrement féminin est la clé de voûte de l'approche femmes, mais il est beaucoup moins dense que l'encadrement masculin et n'est satisfaisant que dans 40 % des cas étudiés, alors qu'il l'est à 90 % pour les 10 expériences les plus réussies. Sa présence fait émerger l'auto-encadrement féminin ; la

formation de femmes-relais, permanentes dans le milieu, est une réponse adéquate et porteuse d'avenir.

Les actions menées avec les femmes souffrent trop souvent encore d'une approche caritative (santé, moulin) et ne sont pas toujours menées dans une optique de développement, visant à une promotion socio-économique et à la restauration de l'environnement. Cette tendance générale est nettement corrigée par l'existence d'un volet féminin : tous les pourcentages de réalisations avec les femmes sont supérieurs dans les dix expériences les plus réussies, lorsqu'il existe un encadrement féminin et des actions femmes spécifiques bien adaptées.

La mise en oeuvre de ces actions implique de s'intéresser aux questions de formation et d'organisation des femmes. Dans le cadre d'actions menées au niveau du village, trois approches sont possibles : tenir les femmes à l'écart de tout ou partie des actions entreprises ; intégrer les femmes dans des actions mixtes ; travailler spécifiquement avec le groupement féminin.

- L'exclusion des femmes des activités-pilotes des projets ou actions est encore répandue : elles sont tenues à l'écart des attributions de terres, de la vulgarisation agricole, de l'accès au crédit, de la formation.
- Cependant, l'approche hommes-femmes est de plus en plus fréquente, en particulier au Burkina Faso, ce qui peut s'expliquer par l'ampleur des actions de LCD entreprises et par le dynamisme des groupements féminins. En effet, la plupart des actions de LCD ne sauraient être menées à bien sans les femmes. Celles-ci commencent à bénéficier d'une formation mixte. Mais les résistances masculines sont fortes, tant au niveau de l'encadrement qu'à celui du village. Elle peuvent cependant être combattues comme le montre l'action de l'Association locale burkinabé "Vive le Paysan" qui a consenti de très gros efforts en matière de formation des femmes dans un cadre non exclusif.
- La formation femmes spécifique reste encore très largement majoritaire. Elle se justifie dans certains cas par les contraintes socio-culturelles ou lorsque l'action ne concerne que les femmes.

Le retard des femmes en matière de formation n'est hélas pas à démontrer. L'appui spécifique aux groupements féminins s'inscrit dans une dynamique qui doit conduire à une double approche : mixte (hommes-femmes) et spécifique (femmes). Cette double approche semble la plus porteuse, tout en gardant à l'esprit que le premier critère de réussite d'une expérience

est sa capacité à prendre en compte les particularités du milieu humain et écologique dans lequel elle intervient.

2.3. Bilan des actions

Il convient d'examiner dans quelle mesure la participation des femmes à la LcD apporte des réponses à leurs besoins et contribue à leur promotion socio-économique.

2.3.1. Dans leur travail sur les chantiers de LcD, les femmes subissent plus d'inconvénients qu'elles ne retirent d'avantages.

- Manoeuvres dans 83 % des cas, bénévoles à 65 %, les femmes retirent cependant des profits de leur participation aux chantiers ; ils sont de deux ordres, matériel et socio-culturel. Les avantages matériels sont essentiellement dus au mode de participation : l'aide alimentaire, sous forme de rations journalières, de repas servis sur le chantier. Le salariat reste une forme de rétribution rare, mais très prisée.
- Les avantages socio-culturels sont vivement appréciés : parce qu'on avait besoin des femmes, leur isolement a été brisé ; elles ont été tenues au courant des actions à entreprendre, répondant ainsi à leur demande d'information. La participation aux chantiers a suscité ou renforcé l'organisation des femmes, la cohésion et la responsabilisation des groupements féminins. Le chantier mixte a fait évoluer les traditionnelles divisions sexuelles du travail. Certaines femmes ont pu bénéficier d'une formation à une technique spécifique. Des stages, des rencontres inter-villageoises ont été organisés. Parfois encore, ce sont des groupements féminins qui ont été les protagonistes privilégiés d'une action de LcD. L'impact de telles actions est considérable, tant pour les femmes que pour la communauté villageoise.

Ces profits ne leur font pas oublier qu'elles subissent des désavantages importants :

- En tout premier lieu, elles dénoncent le surcroît de travail. La journée de travail au chantier vient s'ajouter à l'épuisante journée de travail domestique.
- Les femmes se plaignent de la très forte pénibilité des travaux : des heures durant, elles portent de lourdes charges sur la tête ou manipulent pierres et outils.
- Ces travaux peuvent avoir de lourdes incidences sur la santé de la mère et des enfants : des femmes enceintes ou

allaitantes, le bébé au dos, passent la journée sur le chantier : le gardiennage des nourrissons n'est que rarement organisé.

- L'aide alimentaire massive, loin de contenir la migration masculine, peut même aller jusqu'à la favoriser, l'homme partant d'autant plus facilement que la nourriture de la famille est "garantie" par le travail des femmes et des enfants sur les chantiers.
- Leur participation aux chantiers peut gêner d'autres activités, comme le filage du coton ou la vannerie, et être l'occasion d'une perte de revenus pour les femmes.
- Enfin, bien qu'il y ait des progrès en la matière, les femmes souffrent d'une inégalité devant l'information et la formation. En cas de chantiers mixtes, rares sont les femmes formées qui peuvent mettre en application leurs nouveaux savoir-faire. Leur pouvoir de décision reste encore faible : sur la majeure partie des chantiers de LcD, seule leur force de travail est utilisée.

2.3.2. Les actions de LcD

Les femmes ne retirent qu'un profit limité des actions de LcD entreprises :

- . L'accès à l'eau est satisfaisant pour tous immédiatement, dans le cas des barrages par exemple : satisfaction des besoins en eau domestique, création de jardins.
- . L'amélioration de la disponibilité et de la productivité des terres soulève par contre un problème foncier majeur pour les femmes :
- . 84 % des opérations de CES/DRS ont permis une récupération de terres, mais les femmes n'ont bénéficié d'un accès à la propriété foncière individuelle que dans 6 % des cas, alors qu'elles étaient largement majoritaires sur les chantiers.
- . Parce qu'elles ne sont pas propriétaires de leurs champs, et qu'ils sont de petites superficie et mal situés, les champs de femmes ne sont pas - ou très peu - touchés par les actions de CES/DRS.
- . Le propriétaire des champs alloués aux femmes s'oppose souvent à ce que ses terres soient aménagées en site anti-érosifs ou plantées, de peur de perdre ses droits à la terre : il y a là un blocage majeur à l'adhésion des femmes aux techniques de CES/DRS et d'agro-foresterie.

- . Lors de la création d'un périmètre irrigué, les femmes ne sont généralement pas attributaires de parcelles.

A terme, le risque de démobilité des femmes est important. Cependant, celles-ci semblent trouver une parade en obtenant de la collectivité une attribution de terres au groupement féminin : champ collectif, jardin, plantation.

- En matière de production agricole, le fait le plus positif est le développement des cultures maraîchères et fruitières auprès des groupements féminins. Mais l'accès des femmes à la vulgarisation agricole et aux facteurs de production reste encore très limité et fortement inégalitaire : le problème de fond est que la majorité des actions ou projets ne considèrent pas les femmes comme des producteurs agricoles à part entière.
- En matière de reboisement, les femmes sont de chaudes partisans des plantations individuelles et de l'agroforesterie. Mais leur accès aux arbres plantés et à leurs produits est encore plus limité que celui des hommes. Les opérations de forestation réussies avec les femmes sont celles où le droit aux arbres leur est garanti sans ambiguïté.
- La vulgarisation des foyers améliorés est l'action de LCD qui a le plus touché les femmes. Elles sont sensibles à l'économie de bois, au confort et à la sécurité de la cuisine. Dans les zones très déforestées, quand l'action a été bien conduite, les foyers améliorés sont l'objet d'une adhésion totale des femmes. Mais trop souvent, ces actions ont été hâtives : manque de sensibilisation, de formation et surtout de suivi. En outre, projets et actions se sont parfois limités à la vulgarisation des foyers améliorés en matière d'intégration des femmes à la LCD. Pire encore, cette action peut servir d'alibi pour les écarter des actions de production. La participation des femmes à la LCD ne peut ni ne doit se limiter aux foyers améliorés.

En matière d'actions de LCD, trop de contraintes ou d'insuffisances pèsent encore sur les femmes pour qu'elles puissent adhérer sans réserves aux techniques mises en oeuvre. De plus, on constate qu'elles sont trop souvent victimes de recouvrements ou de contradictions dans les actions menées : volontaires ou astreintes, elles doivent participer à toutes les actions que les intervenants mettent en oeuvre dans le village. Il y a là une absurde surcharge de travail et un effet très démobilisateur. Tantôt oubliées, tantôt submergées, les femmes auraient besoin d'un minimum de cohérence dans les

approches. Ce bilan négatif doit cependant être nuancé par le caractère récent des actions entreprises.

2.3.3. Les femmes ont un impérieux besoin de développer leurs micro-activités de commerce, d'artisanat, qui nécessitent des crédits adaptés. Il apparaît clairement que les projets de LcD, en apportant une réponse à ces demandes, favoriseraient et élargiraient la participation des femmes aux actions de restauration de l'environnement. On diminue la pression sur le milieu, d'une part, en augmentant et en diversifiant les revenus des femmes, d'autre part, en améliorant les techniques de production, la qualité des produits et la commercialisation. Enfin, en amenant les femmes à produire les matières premières (plantation, protection de la régénération naturelle, exploitation rationnelle), on aide à la fois le milieu et les femmes. La situation au Sahel est telle que sans l'appui de crédits adaptés, il est difficile pour les femmes de développer leurs activités commerciales et artisanales. Pourtant, le fait est connu et l'expérience le confirme : les femmes sont des emprunteurs fiables.

2.3.4. Les expériences montrent que les actions allègement des tâches domestiques -hydraulique villageoise, moulins, etc- et d'amélioration des conditions de vie au village -santé, boutique- libèrent la force de travail des femmes et améliorent leurs conditions de vie. Mais ce fait ne semble pas avoir été compris, car ces actions ne sont attestées que dans 42 % des cas, alors qu'on demande aux femmes de fournir un lourd travail supplémentaire sur les chantiers de LcD et que la dureté de la vie rurale incite les jeunes à l'exode.

2.4. Le bilan est globalement négatif : force est de constater qu'à l'heure actuelle, les politiques de LcD tiennent les femmes comme secondaires et n'assurent pas leur promotion. Bien que leur participation soit massive et diversifiée, la majeure partie des actions et projets se borne à utiliser leur seule force de travail, les reléguant à l'exécution des tâches les plus pénibles et les moins qualifiées.

Cependant, des dynamiques prometteuses se sont mises en place : la participation massive des femmes est un fait positif ; les organisations féminines se sont dynamisées et renforcées pour faire face aux impératifs de la LcD. Les actions de formation commencent à toucher les hommes et les femmes ensemble, et les chantiers de LcD peuvent être un puissant facteur d'unification du village, en instaurant un meilleur partage des tâches et des responsabilités.

Pour de nombreuses femmes, la LcD est la voie à suivre pour améliorer leurs conditions de vie, pour retenir les

hommes et préparer l'avenir de leurs enfants. Mais on ne pourra pas continuer à exploiter leur force de travail en niant cette espérance. C'est ce qu'ont compris certains projets ou actions qui ont entrepris des expériences novatrices en matière d'intégration des femmes à la LcD.

3. Les leçons des expériences les plus positives

3.1. Pour pouvoir apprécier une action positive en matière de restauration de l'environnement et de reboisement, il importe d'abord de connaître et de comprendre le rapport entre femmes et couvert végétal et son évolution. Quelle que soit la zone agro-écologique, les activités de cueillette jouent un rôle fondamental dans les activités socio-économiques des femmes. De mère en fille, les femmes se transmettent des connaissances et des savoir-faire qui préservaient un certain équilibre avec le couvert végétal. Mais ce dernier a été rompu par l'interaction d'un certain nombre de facteurs qui peuvent constituer une véritable spirale de la destruction. La croissance démographique a accentué la pression sur le milieu, en favorisant une intensification des activités de cueillette parallèlement à une régression de la brousse due à l'extension des surfaces cultivées. La baisse de la productivité agricole a entraîné disette et appauvrissement, et la brousse a encore été davantage sollicitée pour fournir les compléments alimentaires devenus indispensables et des sources de revenus (vente de fruits, matière première de l'artisanat). Les arbres sont surexploités, mutilés ; les peuplements ont vieilli. Poussées par la nécessité et l'urgence, les femmes ont dû renoncer à des pratiques traditionnelles conservatrices du milieu ; actuellement, elles n'ont plus le choix des espèces, et les savoirs se perdent. Aussi est-il un peu facile de s'exclamer comme ce cadre expatrié de haut niveau : "Ce sont les femmes qui désertifient : elles coupent le bois et elles font les enfants" !

Les femmes ont une prédilection pour les espèces locales à usages multiples. L'utilisation des arbres a deux destinations majeures : l'alimentation et la pharmacopée, avant la fourniture de combustible. Le rôle nourricier des arbres est bien attesté dans la préférence que les femmes accordent aux fruitiers "sauvages" ; la pharmacopée traditionnelle a une place très importante dans des villages éloignés des pharmacies modernes dont les médicaments ne sont pas toujours à la portée des villageois. Ces besoins n'ont pas toujours été compris des forestiers qui privilégient encore très souvent les espèces fournissant le bois d'oeuvre et le combustible. Loin d'être contradictoires, les demandes des femmes sont complémentaires : les besoins ne sont plus couverts dans certaines zones et l'inquiétude grandit.

Il importe aussi de souligner le rôle éducatif des femmes dans la transmission de la connaissance des arbres et des plantes. C'est la mère qui initie les enfants au milieu, dans la grande - et parfois seule - classe de la brousse. Les contes enseignent le respect dû aux arbres si l'on veut profiter de leur générosité. Il importe que ces savoirs soient reconnus et transmis, mais aussi d'informer et d'éduquer les femmes qui transmettent à leurs enfants les bons ou mauvais comportements face au milieu.

3.2. Rares sont encore les expériences positives en matière de reboisement qui ont véritablement associé les femmes, en tenant compte de leurs demandes et de leurs contraintes.

L'expérience de la coopérative artisanale d'Azel (Aïr, nord Niger) est représentative au niveau de la zone saharo-sahélienne. Appauvries par la sécheresse, les femmes ont augmenté leur production artisanale de nattes tressées à partir de feuilles de doum. Il s'en est suivi une surexploitation des arbres et une baisse du prix des nattes. Parallèlement, la demande en matière première s'est accrue et le prix des feuilles a monté. Il en est résulté une accélération et une généralisation de la destruction. En 1984, avec l'appui de la Mission Catholique et de la petite communauté de religieuses qui vit à Azel, les femmes se sont regroupées en coopérative pour produire un artisanat différent, orienté vers une clientèle de touristes ou d'urbains. Pour une bien moindre quantité de matière première, elles ont fabriqué des produits plus élaborés et réalisé des profits nettement supérieurs. Actuellement, il s'agit d'intéresser les femmes à la régénération des doumeraies. Un effort de sensibilisation a été entrepris, avec le concours du projet de protection biologique des berges de la vallée de Telloua, et l'on parle de reprise à 50 %. Les objectifs des forestiers : planter des doums, et des femmes, avoir des feuilles pour leur production, ne sont pas contradictoires, mais convergents. Cependant deux batailles restent à gagner : convaincre les forestiers que cet artisanat est moins destructeur que l'ancien, et convaincre les femmes de la nécessité de participer à la plantation des doums pour poursuivre leurs activités. Cette expérience intéresse toute la zone agro-écologique.

A Boulhazar, dans la région déshéritée de l'Assaba, en Mauritanie, quelque 300 femmes, récemment sédentarisées, ont créé une coopérative d'artisanat florissante. Elles ont décidé de se lancer dans le maraîchage et la culture de dattiers. A cette fin, elles ont acheté et équipé un terrain, pour un investissement global d'un million de FCFA. Elles n'ont pas hésité à acheter 40 plants de dattiers à 5.000 FCFA pièce, des pieds de henné, etc. Tous ces arbres seront à terme sources de revenus. En commerçantes avisées, elles ont compris que la sédentarisation dans la région était irréversible, et

préparent l'avenir en conséquence. Cette prise en charge de l'aménagement à long terme de leur terroir d'accueil par des femmes naguère confinées sous la tente est une leçon de dynamisme et d'espoir : elles croient au retour des hommes ; c'est grâce à de telles initiatives qu'ils auront envie de revenir "vivre au pays". L'enjeu est d'importance pour le pays dont l'intérieur se vide de ses populations.

Des pépinières féminines se créent. Les femmes de la coopérative de Fazenda Tarrafal, au nord de l'île de Santiago (Cap Vert), ont décidé de créer leur propre pépinière. Après avoir reçu une formation des services forestiers, elles ont produit 10.000 plants qui leur ont été achetés par les services, forts satisfaits d'une production de qualité qui abaisse leurs coûts de transport. L'expérience sera étendue l'année suivante, à la satisfaction des deux parties.

A Tessaoua (Niger), l'ONG Care International, qui intervient dans un projet agro-forestier a lancé une expérience de mini-pépinières individuelles privées avec les femmes. Cette action répond à une double demande : le projet voulait des plants produits par des entrepreneurs privés, les femmes voulaient des arbres et une source de revenus. Le principe de cette initiative est simple : volontariat et libre entreprise. Chaque femme choisit le nombre et les espèces de plants qu'elle souhaite élever à domicile, et en dispose comme elle l'entend : vente au prix fixé par elle, cadeau, utilisation personnelle. Bien que modeste, cette expérience peut être considérée comme une réussite et montre l'intérêt que des femmes urbaines peuvent porter aux arbres. Le succès tient à trois facteurs : la liberté de choix laissée aux femmes, l'auto-encadrement très serré qui a assuré un suivi constant, la volonté de se limiter à de petites réalisations. A terme, quelques femmes seulement se perfectionneront, et la mini-pépinière sera alors pour elles une activité durable.

De plus en plus, les femmes manifestent le désir de faire pousser des arbres qui leur sont utiles. La pépinière féminine, ou la pépinière réalisée en tenant compte des desiderata des femmes peut constituer un point de départ aux actions d'agro-foresterie avec les femmes ; certains projets commencent à ouvrir leurs pépinières aux femmes. Ces initiatives sont à encourager.

Une expérience d'association de femmes à l'exploitation des plantations forestières a été menée au Cap Vert. Des plantations à grande échelle sont arrivées au stade de l'exploitation. Les services forestiers ont alors recruté et formé des équipes de travailleurs à l'élagage contrôlé des arbres, leur rémunération étant basée sur la vente au kilo du bois coupé. Les femmes s'étant révélées plus performantes, des équipes entièrement féminines se sont constituées. Cette expérience est intéressante, parce qu'elle montre que les

femmes peuvent être des exploitantes rationnelles du bois et des partenaires fiables des projets forestiers. Certains d'entre eux commencent à associer les femmes à leurs actions, comme le PARCE au Sénégal et le PUSF à Guesselbodi au Niger. Mais ces expériences restent dans l'ensemble trop limitées et timides.

Des actions d'agro-foresterie rurale, individuelles ou collectives, commencent à être entreprises avec les femmes à travers tout le Sahel. L'expérience du Gandiolais est la plus novatrice en matière de bois villageois féminins. Après un échec des bois de village conventionnels en 1984, les orientations du volet foresterie rurale du Projet autonome de fixation des dunes du Gandiolais ont été redéfinies. Le bois de village est devenu le "boisé de démonstration", de 0,2 à 1 ha, clos de haies vives, à caractère multifonctionnel donc planté d'espèces variées, et créé, entretenu et géré par des groupements féminins avec le concours de la population. Une action d'agro-foresterie médicinale a été menée parallèlement avec les tradipraticiens et la population, et les espèces protégées seront peu à peu réintroduites dans les boisés féminins. Il est également envisagé de créer des jardins de santé à proximité des lieux de soins, pour approvisionner la pharmacopée traditionnelle en plantes médicinales. Les femmes se sont aussi associées à la protection de la régénération naturelle, celle des *Acacia albida* en particulier.

Cette expérience est hautement positive : l'approche est centrée sur les groupements féminins, mais au nom et avec l'appui de toute la collectivité. Elle a une signification locale et générale dont peuvent tirer parti toutes les actions de foresterie trop exclusivement centrées sur les hommes. Elle est révélatrice du rôle que peuvent jouer les femmes dans l'agro-foresterie rurale au Sahel, en particulier dans les zones à forte émigration masculine.

Services et projets ont aussi commencé ici et là à favoriser les plantations individuelles. Au Burkina Faso, le projet "Bois de village" à Kaya a lancé une initiative pour appuyer la diffusion des foyers améliorés : cinq plants d'arbres ont été promis aux femmes par foyer construit. L'opération a eu un grand succès : 16.000 arbres ont été ainsi plantés individuellement par les femmes, et le projet n'a pas pu honorer toutes ses promesses. Ce même projet, avec l'appui des services forestiers, a formé des "paysannes-forestières", dont le rôle est d'assurer le suivi des foyers améliorés et l'entretien des arbres dans leur village. Cette initiative, peu coûteuse au regard du prix de revient d'un ha de bois villageois, jette aussi les bases d'un auto-encadrement féminin.

Le bilan de toutes ces expériences montre que les femmes sont extrêmement favorables aux actions d'agro-foresterie

rurale. Mais leur adhésion reste limitée par deux blocages : le problème foncier et le droit aux arbres plantés. Lever ces obstacles, c'est mettre largement entre les mains des femmes l'avenir de la foresterie rurale au Sahel.

Enfin l'école est un lieu où garçons et filles peuvent acquérir une meilleure connaissance de leur environnement et apprendre de meilleurs comportements. Au Mali, l'école de Banankoroni près de Ségou sensibilise les jeunes par des activités de jardinage, de pépinière, d'embellissement du cadre de vie, d'initiation aux foyers améliorés. Les anciens et les anciennes du village sont venus animer des séances. A Mopti, l'Union internationale pour la conservation de la nature a créé un volet d'éducation et de sensibilisation environnementale en milieu scolaire. Il publie un bulletin trimestriel "Walia, la cigogne, messagère de notre nature", qui est diffusé dans toutes les écoles de la 5ème région. De telles expériences sont peu coûteuses au regard de leur impact. Il faut rappeler le tragique manque de supports pédagogiques dont souffrent les écoles du Sahel. L'école a un parti à tirer des savoirs des hommes et des femmes de la brousse.

3.3. Le rôle des femmes dans la production agricole n'a cessé de s'accroître au cours des deux dernières décennies, tant par le développement des cultures de rente, la modernisation agricole qui a provoqué une extension des surfaces cultivées, que par la migration massive des hommes.

Il s'en est suivi une mutation des tâches et des fonctions agricoles des femmes. Elles travaillent davantage sur les champs familiaux, parfois au détriment de leurs propres champs, où elles pratiquent depuis longtemps une agriculture intensive et diversifiée. La raréfaction des terres de culture prive de plus en plus les femmes de l'attribution individuelle de parcelles ou les contraint à pratiquer des cultures céréalières. Enfin, la migration masculine a transformé les femmes en chefs d'exploitation de fait et non de droit : si elles exécutent les travaux en l'absence du mari, elles ne bénéficieront pas pour autant de la vulgarisation agricole ou de l'accès aux facteurs de production.

Le problème foncier apparaît comme un blocage majeur. L'accès des femmes à la terre est marqué par une double insuffisance, qualitative et quantitative. L'incertitude concerne aussi la durée de l'allocation. L'attribution de terre dépend entièrement des hommes, maris, propriétaires, ou autorités. En outre, la coutume stipule que planter des arbres sur un champ ou y faire des aménagements (travaux anti-érosifs, digues ou diguettes) confère un droit de propriété sur la terre. Les propriétaires s'y opposent en général, mais ils peuvent aussi autoriser travaux et plantations, et

attendre leur réalisation pour reprendre le champ aménagé. Dans ces conditions, il est difficile d'encourager les femmes à entreprendre des travaux de CES/DRS ou d'agro-foresterie dans leurs champs. Projets et actions, dans leur grande majorité, confortent le droit des hommes à la terre lors des aménagements et concourent à la spoliation des femmes.

Cependant, les femmes recherchent une appropriation individuelle des terres. Les diverses déstabilisations sociales liées à la désertification et à l'exode des hommes les poussent à vouloir sécuriser leur accès aux facteurs de production. Cet accès individuel à la terre reste très difficile, mais l'appropriation collective des terres est mieux acceptée par le milieu. La désertification, et les actions de CES/DRS dans les champs, agissent comme un révélateur du problème foncier pour les femmes, et les actions de LCD se révèlent à double tranchant : exclusion individuelle et attribution collective.

Les expériences positives en secteur agricole

Malgré ces handicaps, les femmes se sont fortement impliquées dans les actions de CES/DRS. Conscientes de la dégradation des terres et de ses multiples conséquences, elles ont investi massivement leurs forces de travail dans la sauvegarde de leur terroir menacé. La technique à laquelle les femmes ont le plus adhéré est celle des **diguettes anti-érosives**, en terre ou en pierre. L'exemple de Noogo, dans le Yatenga, est révélateur de la vulgarisation de cette technique sur le plateau Mossi. 115 ha ont été traités en deux ans avec l'appui des Services locaux et régionaux. La participation des femmes est intense : elle représente 75 % des travailleurs sur les sites. Le chantier, dirigé par une animatrice villageoise est remarquablement organisé. Le travail a été réparti par classe d'âge : les plus âgées gardent les petits à l'ombre, à proximité de leurs mères, qui peuvent les allaiter en paix ; les plus jeunes femmes portent les pierres, les autres les disposent sur la courbe de niveau, ou préparent les repas des travailleurs ; toutes auront droit au repas servi sur le chantier.

Noogo prouve trois choses essentielles : que les femmes ont compris la nécessité de la LCD ; qu'elles savent ce qu'elles veulent et adhèrent aux actions qui répondent à leurs besoins ; qu'un chantier de LCD peut garder une dimension humaine et ne pas nécessairement ressembler aux travaux forcés. La sensibilisation aux problèmes de sauvegarde du terroir a entraîné bien d'autres prises de conscience chez les femmes : elles veulent limiter les naissances ; elles ne cuisinent plus sans foyer amélioré ; elles ont un champ collectif où elles appliquent de nouvelles techniques culturales ; une action fosses fumières a démarré en 1988 pour les hommes et pour les femmes ; elles ont réuni l'argent pour

obtenir un moulin ; elles ont envoyé pour la première fois trois fillettes à l'école du village voisin ; elles vont commencer le maraîchage après avoir enfin obtenu un puits ; elles veulent créer une boutique villageoise avec les bénéfices du moulin.

L'exemple de Noogo montre que la LcD bien conduite peut ouvrir la voie au développement rural et à la promotion socio-économique des femmes, même si elles ne sont pas les premières bénéficiaires des actions entreprises. Le Yatenga peut fournir de nombreux autres exemples positifs. A Bassi, les femmes ont été formées à la technique des diguettes en pierre et ont constitué des équipes féminines autonomes qui réalisent des diguettes dans le champ d'autrui contre salaire. Des équipes de ce type se sont constituées dans d'autres villages : la LcD commence à être créatrice d'emplois au Yatenga.

L'amélioration des systèmes de production existants s'inscrit dans la LcD. Dans les expériences où les femmes ont accès à la vulgarisation agricole, notamment par le biais du champ collectif, on constate leur adhésion. Les fosses fumières ou compostières sont peu à peu vulgarisées auprès des femmes. Les activités de maraîchage et d'arboriculture sont en pleine expansion dans la plupart des pays. Les nouveaux légumes passent dans les habitudes alimentaires, et le maraîchage est une demande constante des femmes, même en zone saharo-sahélienne.

Enfin des opérations de crédit pour l'achat de matériel agricole, le petit commerce, le moulin, l'embouche ovine, les moyens de transport : charrette, vélo sont mises en oeuvre avec succès par divers projets ou actions. L'Association Vive le Paysan à Saponé a alloué des crédits aux groupements féminins pour la culture attelée, le stockage des récoltes de noix de karité qui leur permet de résister aux pressions des commerçants.

L'ONG ADRK ouvre aux femmes l'accès à ses coopératives d'épargne et de crédit. La multiplication des groupements féminins pose aussi à l'aval le problème de la gestion de l'argent des groupements et de la production agricole : construction de petits magasins de stockage ou mini-banques céréalieres, qui permettent une gestion souple et indépendante des récoltes féminines.

Le problème de la formation est au coeur de l'amélioration de la position des femmes en matière de progrès agricole. L'Association Vive le Paysan a consenti de gros efforts en ce sens ; les "paysannes-forestières" du projet Bois de village à Kaya, le projet ODIK au Mali qui envisage la création de "femmes-relais" au niveau des villages vont dans le même sens. Le projet d'appui à l'animation féminine qui agit dans le cadre de la CMDT (région de Koutiala au Mali) se

propose de porter son effort sur des actions d'encadrement des productions agricoles féminines et de créer un réseau de "paysannes-semencières". Enfin l'appui à l'organisation des femmes commence à se développer.

Les expériences positives en matière d'intégration sont encore trop récentes pour que des conclusions définitives puissent en être tirées ; elles montrent parfois des évolutions contradictoires, entre différents villages et parfois au sein d'un même village. Mais l'important est qu'un processus est en cours et que des leçons peuvent d'ores et déjà être tirées d'échecs confirmés ou d'expériences prometteuses. Bien qu'encore trop rares, les expériences de LcD qui entraînent une promotion socio-économique des femmes existent et montrent la voie à suivre ; la bataille n'est pas gagnée, mais il importe de les soutenir quand elles existent et d'en susciter de nouvelles.

4. Les tâches de reproduction

Les tâches de reproduction regroupent l'ensemble des tâches domestiques accomplies par les femmes pour assurer la reproduction des forces de la famille, et la procréation qui assure la "production de producteurs". En termes de LcD, la question qui se pose est celle de l'économie des énergies domestiques et de la maîtrise de la croissance démographique.

4.1. La semaine de 90 heures

100 % des groupes de femmes interrogés ont signalé l'augmentation du travail domestique comme conséquence directe de la désertification. Les trois tâches essentielles qui assurent la survie de la famille : approvisionnement en eau, en bois et préparation des aliments accaparent désormais la majeure partie de la force de travail des Sahéliennes en saison sèche. La journée d'une femme rurale est au bas mot de 14 heures de travail par jour. Tant que les femmes devront user la majeure partie de leur temps et de leurs forces dans les corvées domestiques quotidiennes, la voie du développement leur restera barrée.

Dans les conditions du Sahel, les femmes savent depuis longtemps éviter le gaspillage de l'eau. Sa gestion est rigoureuse, et les fillettes y sont initiées dès leur plus jeune âge. Les problèmes posés sont ceux du manque de moyens d'exhaure et de transport. Les femmes doivent être plus largement associées aux comités de gestion des forages et initiées aux opérations simples de maintenance. Projets et actions ont consenti de gros efforts en matière d'hydraulique villageoise ; ils doivent être poursuivis jusqu'à la satisfaction des besoins en eau pour tous.

La corvée de mouture, quotidienne ou bi-quotidienne, est de l'avis unanime des femmes, éreintante. L'existence des moulins à grains, l'aggravation des autres tâches (eau, bois), l'accroissement de la famille font qu'à présent cette tâche est de moins en moins acceptée par les femmes. De plus, elles savent qu'un moulin bien géré est bénéficiaire. L'exemple du Sénégal, entre autres, est probant en la matière. Le moulin ne doit pas être conçu comme un cadeau, mais comme un prêt d'argent consenti aux femmes pour un investissement rentable qui économisera leur temps et leur peine, et son installation est assurément moins difficile que celle d'un forage. Le moulin à grain est désormais une composante essentielle du mieux-vivre au village.

La pénurie de bois et le renforcement des interdicts forestiers ont rendu quasi-insoluble le problème de l'approvisionnement en bois dans certaines régions. La pénibilité de la corvée de bois devient insupportable. Les femmes en sont réduites à brûler des résidus végétaux ou animaux, à contrevenir aux réglementations en encourant de lourdes amendes ou à acheter leur bois sur leur maigre budget. Les solutions pour résoudre la crise sont de deux ordres : réduire la consommation de bois par l'utilisation des foyers améliorés ou d'autres sources d'énergie : modifier l'accès au bois par des réglementations appropriées et l'utilisation de moyens de transport : charrettes, vélos.

La réalisation des habitats traditionnels du Sahel dépend étroitement de la disponibilité des ressources naturelles du milieu. La pénurie des matières premières, le renforcement des interdicts en matière de coupe laissent les ruraux sans alternative : comment construire différemment, à l'heure où la famille grandit ? Les voies de solution peuvent se trouver dans l'agro-foresterie rurale centrée sur les espèces appropriées et dans un changement de l'approche des services dans le sens d'une meilleure réponse à apporter aux besoins des populations.

Le surcroît de travail met en péril le rôle éducatif des femmes. Or, celui-ci demeure essentiel, car, malgré les efforts consentis par les Etats, les taux de scolarisation restent faibles, ceux des filles en particulier. Surchargées de travail et d'enfants en bas âge, la mère ne peut plus remplir que difficilement sa mission éducative. Les filles sont sacrifiées : transformées en domestiques, indispensables à la maison, elles se verront d'autant plus refuser l'accès à l'école. Débordées, les femmes ne peuvent pas toujours trouver le temps de se rendre aux séances de formation ou d'alphabétisation dont les horaires ne sont pas aménagés en fonction de leurs contraintes. Ainsi, le surcroît de travail grève aussi l'avenir : les jeunes femmes de l'an 2000 risquent fort d'être aussi analphabètes que leurs mères, sans avoir pu hériter de leurs savoirs traditionnels. Répondre au problème éducatif,

c'est aussi répondre à celui de la responsabilisation des femmes : les "ignorantes" sont tenues à l'écart des structures de décision. Il faut briser le cercle. Le Cap Vert et le Burkina Faso développent d'intéressantes expériences de garderies d'enfants en milieu rural. Lutter contre la désertification ne peut se limiter à faire des chantiers anti-érosifs ou à reboiser. C'est aussi répondre aux demandes d'amélioration des conditions de vie au village, sous peine de les voir se vider de leurs habitants ; c'est enfin mettre un terme à l'inacceptable gaspillage d'énergie féminine.

4.2. La réponse à la crise énergétique

La crise de bois de feu est générale au niveau régional. Les efforts de reboisement et d'économie de combustibles en cours risquent d'être annihilés par la croissance démographique. A partir de 1979, un projet régional foyers améliorés a été mis en place au sein de l'unité Ecologie/Environnement du CILSS à Ouagadougou. Sept millions de ménages sahéliens sont concernés par le problème de l'économie d'énergie. Deux nouveaux types de foyers, plus performants et mieux acceptés sont actuellement diffusés : le foyer trois pierres amélioré en banco, auto-construit, et le foyer transportable, métallique ou en céramique. Parmi les pays les plus avancés, on trouve le Burkina Faso, le Niger, la Gambie ; dans les pays à avancement intermédiaire, le Sénégal et le Mali ; dans les moins avancés, la Mauritanie et le Tchad. Le Cap Vert est un cas particulier, car d'autres sources d'énergie que le bois sont déjà largement utilisées. Parvenu à la fin de sa première phase, le projet va s'élargir au domaine des énergies domestiques.

La diffusion massive des foyers améliorés en milieu rural est positive, mais elle appelle quelques réserves. L'évaluation des actions de diffusion de foyers améliorés est trop souvent faite en termes quantitatifs ; l'adhésion des femmes doit être mesurée selon d'autres critères : utilisation correcte et régulière de F.A., entretien et reconstruction. Deux facteurs sont à la clé de cette réussite : sensibilisation/formation, et surtout, suivi rapproché des actions engagées. L'économie d'énergie effective est difficile à évaluer avec précision. Une enquête réalisée à Niamey sur les foyers métalliques révèle des écarts considérables : de 29 % d'économie de combustible quand le foyer est bien utilisé à 3 % quand il n'est pas utilisé rationnellement. On peut s'attendre à des résultats encore inférieurs sur le 3PA. Mais les foyers améliorés ne doivent pas être rejetés pour autant : d'abord parce que ce qui a été économisé l'a été ; aussi, parce que l'utilisation des foyers améliorés crée de nouvelles attitudes d'économie de combustible. Correctement menée, appuyée par des dons d'arbres, et assurant un suivi constant,

une action de diffusion des F.A. entraîne une adhésion totale des femmes.

Si les foyers améliorés ne peuvent à eux seuls résoudre la crise du bois au Sahel, ils peuvent contribuer à son ralentissement et sont pour l'instant la seule alternative pour la majorité des femmes rurales, qui n'ont pas - ou difficilement - accès aux autres sources d'énergie. Si le gaz est de plus en plus utilisé en ville, les coûts de l'équipement et des bouteilles restent élevés. Le kérosène est réservé à l'éclairage. Le biogaz et l'énergie solaire restent peu utilisés. Pourtant, lassées d'effectuer les corvées de bois dans les conditions actuelles, elles sont bien plus disposées qu'on ne le croit à utiliser de nouvelles énergies. Ces dynamiques de changement sont à prendre en compte.

4.3. Maîtriser la croissance démographique

Depuis plus de trente ans les pays sahéliens connaissent une explosion démographique sans précédent. La production agricole n'a pas suivi, et le revenu per capita a baissé. Les longues périodes de sécheresse et la désertification ont encore aggravé la situation. Les efforts consentis en matière d'infrastructure sociales et de préservation de l'environnement risquent de s'avérer vains si la pression démographique se maintient. Dès lors la question de la maîtrise de la fécondité se pose en termes d'actualité pour la plupart des Etats.

Les attitudes des Etats en matière de politiques de population ont évolué de manière significative durant la décennie 1974-1984. L'année 1984, marquée par la conférence d'Arusha, a vu un tournant dans les prises de position et la mise en place de projets de planning familial couplés aux actions de protection maternelle et infantile (PMI/PF). A l'exception de la Mauritanie, la plupart des Etats sahéliens reconnaissent la nécessité de maîtriser leur croissance démographique, soit dans un objectif de réduction de la natalité (Cap Vert, Niger, Sénégal), soit d'espacement des naissances et de PMI (Burkina, Mali). Des mesures législatives ont été prises, autorisant et favorisant la diffusion des contraceptifs. Mais la mise en oeuvre de la volonté politique des Etats se heurte à des réticences le plus souvent masculines et religieuses, à des lourdeurs administratives et au manque d'infrastructures sanitaires et sociales, alors que la demande des femmes se montre de plus en plus forte. La mise en place de projets de santé familiale se poursuit et s'étend, mais elle est loin de répondre à leurs besoins, en particulier en milieu rural, délaissé au profit des grandes villes.

Les femmes rurales ont souligné massivement l'augmentation des naissances, dont elles ne sont pas

satisfaites, contrairement à ce que l'on pense trop souvent. L'inobservance, à des degrés divers, des pratiques traditionnelles (abstinence prolongée entre les naissances) a entraîné des naissances plus rapprochées, et les actions de PMI ont réduit la mortalité infantile. La grande majorité des femmes souhaitent espacer, voire limiter le nombre des naissances, pour le bien-être de tous, enfants, mères et même grand-mères. Les femmes âgées sont les plus ouvertes au changement et les plus déterminées à affronter les hommes sur un sujet qui reste très largement tabou dans les couples : "Je suis une grand-mère et je veux des petits-fils ; mais ces avortons-là, ça fatigue les grands-mères. Il faut laisser les enfants grandir" (Plateau Mossi).

On assiste un peu partout à la naissance d'un nouveau sentiment de l'enfant : la taille de la famille ne fait plus nécessairement sa force, et l'enfant ne présente plus une garantie sûre pour ses parents en milieu rural : l'exode ou la révolte des jeunes en ont apporté les preuves. Aussi, les femmes veulent des enfants moins nombreux, mais mieux nourris, correctement soignés, vêtus et scolarisés. Il leur importe donc d'avoir les moyens d'espacer les naissances, et la première demande des femmes est avant tout l'information. Mais elles jugent indispensable d'associer les hommes à toute démarche de sensibilisation, car ce sont eux qui manifestent les plus fortes réticences et qui ont le pouvoir de décision. L'accès aux contraceptifs doit être facilité par tous les moyens, tant au niveau législatif qu'à celui de la distribution. La planification familiale doit être systématiquement associée à la protection maternelle et infantile, l'enfant malnutri et malade pour cause de grossesse rapprochée étant l'incitateur le plus puissant à l'adoption d'une méthode contraceptive ; par ailleurs, seule la régression significative de la mortalité infantile pourra inciter les femmes et les hommes à limiter le nombre des naissances. Enfin la formation des personnels de santé, y compris les matrones rurales, est un impératif pour une diffusion effective de la planification familiale.

Le concept de maîtrise de la croissance démographique est à présent accepté par la plupart des Etats sahéliens, mais la mise en oeuvre des politiques de population est lente et délicate, et le ralentissement de la poussée démographique n'est pas envisageable à court terme. Tout autant que les femmes urbaines, les femmes rurales, conscientes de l'impact négatif de la croissance démographique sur leur milieu de vie, doivent avoir accès aux moyens de maîtriser leur fécondité, à l'heure où elles assurent la majeure partie des tâches de production agricole et des actions de LCD.

5. Politiques et femmes

Depuis une vingtaine d'années, la condition de la femme s'est nettement dégradée en Afrique sub-saharienne. Aussi, la décennie de la femme 1975-1985 n'a pas laissé les gouvernements sahéliens indifférents, et les prises de position en faveur des femmes se sont multipliées. Les discours politiques tenus au plus haut niveau parlent d'égalité, d'émancipation, de libération de la femme, de la nécessité de son intégration dans le processus de développement. Mais l'on ne peut se départir d'un certain sentiment de solitude des chefs d'Etat : au fil des années, le contenu des discours n'évolue guère, sans doute parce que la situation des femmes ne progresse pas non plus de manière significative. L'usure des mots est significative d'un certain statisme : tout a été dit, mais peu a été fait. Les résistances "rampantes" ont conforté les blocages bien ancrés sur le respect à sens unique de l'authenticité nationale, religieuse et culturelle. Les hommes ont peur d'un véritable changement des femmes, de leurs femmes. La situation nationale est trop souvent jugée à l'aune des femmes urbaines qu'ils connaissent et qui abusent parfois de leurs prérogatives, au détriment des femmes rurales qui assument une part grandissante des tâches et des responsabilités.

Il est donc urgent que la volonté politique affirmée dans les discours se traduise par des mesures concrètes qui n'iront pas "sans bousculer quelque peu les préjugés et les mentalités" comme le souligne le dernier plan quinquennal nigérien. Mais de telles mesures -institutionnelles et juridiques- seront nécessairement impopulaires auprès des masses masculines sur lesquelles les pouvoirs sont appuyés, et comportent donc un risque politique certain. Force est de constater que l'optimisme n'est pas de règle, même si des progrès voient le jour.

C'est sans doute au niveau des associations nationales de femmes que l'écart entre le discours politique et les actes est le plus manifeste. Souvent uniques et inféodées au pouvoir en place - UFB au Burkina, OMCV au Cap Vert, UNFM au Mali, SEM en Mauritanie, AFN au Niger - (sauf au Sénégal), les organisations féminines sont trop dépendantes des instances politiques pour pouvoir servir avant tout la cause des femmes. Objets tout à la fois de méfiance et d'embrigadement, elles ont les mains liées et sont reléguées au second plan. On leur demande d'apporter leur caution, et avec elle, l'adhésion des masses féminines du pays, à des orientations politiques au choix desquelles elles ne sont que peu associées. Manquant de moyens, de ressources humaines et de compétences, elles sont aisément manipulables ; leur représentativité au sein des instances de décision est plus formelle que réelle, et l'on préfère sourire de leurs prestations "folkloriques" que de leur donner un réel pouvoir de décision et d'intervention. De

par leur structuration, elles sont à même de toucher la majorité des femmes d'un pays. Elles pourraient être un formidable levier pour la promotion féminine si certains blocages, peurs ou contradictions étaient levés au niveau des décideurs masculins. Mais dans leur grande majorité, les hommes, cadres de haut niveau y compris, n'ont pas encore fait le choix d'une réelle promotion des femmes et de leur intégration sans réserve au processus de développement. Les femmes elles-mêmes n'ont pas toujours pris conscience de l'importance du rôle qu'elles ont à jouer au niveau national. Certaines hiérarchies des femmes en place ont tendance à se préoccuper davantage de leurs privilèges que de la promotion de leurs "soeurs rurales" ou des femmes de couches sociales les plus défavorisées. Les intellectuelles boudent généralement ces associations, alors que c'est à l'élite féminine du pays qu'il appartient de relever le défi de compétence et de responsabilité que leur opposent les hommes. Il serait assurément souhaitable que la situation monolithique de ces associations puisse s'ouvrir à d'autres formes qui élargiraient les débats et renforceraient la représentation des femmes : groupements professionnels, culturels, etc. L'expérience sénégalaise est probante à ce niveau.

L'hésitation des responsables masculins se traduit par le retard de la mise en oeuvre d'un véritable plan d'action en la matière. Les actions se font trop souvent au coup par coup, sans programme cohérent et concerté. Parler de la promotion de la femme, c'est parler dans le vide si un certain nombre de mesures concrètes ne sont pas prises dans l'ordre. La levée des blocages majeurs relève de la volonté politique au plus haut niveau. Le statut juridique des femmes doit être clairement spécifié, à travers les Code de la Famille, Code Rural et Droit Foncier, Code du Travail, adhésion aux conventions internationales sur l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes, etc. La coexistence de trois codes - civil, religieux et coutumier - tourne presque toujours au désavantage des femmes dont l'ignorance est exploitée. Des options claires sont à prendre en matière de politique de population et les femmes doivent être informées de leur droit à maîtriser leur fécondité. Le Sahel ne peut pas ignorer le problème posé par l'autorisation maritale pour l'accès des femmes à la contraception. Les actions d'allègement des tâches, indispensables, devraient relever d'une politique nationale. Enfin, l'accès à l'éducation et à la formation est notoirement inégalitaire. A l'horizon 2000, sur quelles compétences féminines les pays sahéliens pourront-ils compter ? Il est impératif de briser le cercle de la dépendance et de l'ignorance si l'on veut faire avancer les choses.

La lutte contre la désertification est devenue une priorité dans la plupart des Etats sahéliens. Le rôle grandissant que jouent les femmes dans ce combat est reconnu :

aussi est-il urgent pour les Etats de définir une politique de promotion socio-économique des femmes à travers leur intégration à la LcD. Leur permanence dans les terroirs leur confère une position-clé, en matière d'agro-foresterie, de récupération des terres, de sécurité alimentaire, face à l'exode grandissant des hommes. Correctement informées, elles sont les plus sûres alliées des Etats dans la recherche de la maîtrise de la croissance démographique. La lutte contre la désertification ne peut être gagnée qu'avec leur adhésion.

6. Conclusion

Deux constats majeurs semblent déterminants :

1. La lutte contre la désertification ne peut être gagnée que si les femmes en sont reconnues comme les premières protagonistes et qu'elle assure leur promotion sociale et économique. La tendance actuelle à n'exploiter que leur seule force de travail est à terme porteuse de risques majeurs de démobilisation et d'échec. Décideurs et bailleurs se doivent de réorienter les politiques et actions de LcD dans le sens de la promotion des femmes.
2. Le combat pour la maîtrise de la croissance démographique sera gagné avec les femmes, qui sont les plus lucides et les plus ouvertes au problème de la limitation des naissances pour le bien-être de tous et la préservation de l'environnement.